



Wilfried RAULT* et Arnaud RÉGNIER-LOILIER*

Étudier les parcours individuels et conjugaux en France. Enjeux scientifiques et choix méthodologiques de l'enquête Épic

Qu'est-ce qu'un couple ? Cette question a été au cœur des discussions qui ont accompagné la conception de l'enquête Étude des parcours individuels et conjugaux (Épic, Ined-Insee, 2013-2014) sur la formation des couples en France. Dans les enquêtes démographiques et sociologiques, la situation conjugale des individus constitue une unité d'analyse incontournable, qu'aucun questionnaire ne manque de recueillir. La notion revêt un caractère d'évidence : tout le monde sait *a priori* ce qu'est un couple. Pourtant, lorsque l'on regarde ces enquêtes de plus près, on observe qu'elles s'appuient sur des définitions variables et plus ou moins explicites, souvent révélatrices d'un contexte historique et des formes conjugales légitimes. Par exemple, pour Alain Girard, concepteur de la première enquête française sur la formation des couples (Ined, 1959), comprendre « le choix du conjoint » passait par l'étude des mariages de deux personnes célibataires. Cela lui permettait de couvrir un champ relativement étendu, à une période où peu de personnes en couple ne se mariaient pas et où les remariages étaient rares. Dans le prolongement du contexte des années 1970, caractérisé par l'essor de la « cohabitation juvénile » (Roussel, 1978) puis de l'union libre, traduisant un refus croissant du mariage, Michel Bozon et François Héran, auteurs de la deuxième enquête française sur le sujet, La formation des couples (Ined, 1983-1984), ont élargi le spectre de l'analyse. Le couple n'étant plus réductible au mariage, l'échantillon de l'enquête a intégré des personnes en couple non mariées (célibataires, veuves ou divorcées).

Les enquêtes sont aujourd'hui porteuses d'approches et de définitions différentes du couple. Un tour d'horizon rapide d'enquêtes françaises sur la famille ayant précédé la réalisation d'Épic en témoigne. Dans l'Étude de l'histoire familiale

* Institut national d'études démographiques (Ined).

Correspondance : Wilfried Rault, Institut national d'études démographiques, 133, boulevard Davout, 75020 Paris. Courriel : wilfried.rault@ined.fr

(Insee, 1999), la rétrospective des unions passées se limite aux unions cohabitantes ayant duré au moins six mois, tandis que l'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi, Ined-Insee, 2005, 2008, 2011) recense celles ayant duré au moins trois mois. Elle envisage, en outre, la conjugalité non cohabitante, en interrogeant les personnes seules au moment de l'enquête sur l'existence éventuelle d'une « relation amoureuse stable non cohabitante » (Beaujouan *et al.*, 2009). L'enquête Famille et logements (Insee, 2011) distingue, pour sa part, les personnes « en couple avec quelqu'un qui vit dans le logement » de celles « en couple avec quelqu'un qui vit dans un autre logement ». Elle intègre aussi explicitement les unions de même sexe et propose une terminologie plus inclusive : dans le module consacré aux personnes qui déclarent « être en couple », on parle de « conjoint-e » mais aussi d'« ami-e » pour mieux capter la diversité des situations de couple, le premier terme renvoyant à un degré d'officialisation susceptible d'exclure des relations moins formalisées.

De la même manière que le couple s'est dissocié du mariage, avec l'essor de l'union libre et, plus récemment, du pacs⁽¹⁾, son association à la cohabitation et à l'hétérosexualité est désormais interrogée. Ce mouvement illustre le fait qu'entre la vie de couple sous le même toit et un célibat « strict », il existe une gradation des modes de vie que les enquêtes peinent à restituer. Certaines, notamment les enquêtes sur les comportements sexuels, parviennent néanmoins à rendre compte de configurations qui échappent à celles centrées sur le ménage. À côté du couple « classique », entendu comme reposant sur des critères tels que la cohabitation, la légalisation ou la durée, existent des configurations multiples et moins visibles, qui, du point de vue des individus, peuvent s'avérer importantes et structurer leur trajectoire biographique. Ces « états flous » (Grab, 2006) sont d'autant plus amenés à se développer que l'unicité du couple à l'échelle de la vie et sa durabilité au regard des changements démographiques récents sont en perte de vitesse. Non seulement l'âge à la première cohabitation n'a cessé de croître ces dernières décennies⁽²⁾, mais, surtout, on a assisté à une augmentation importante des divorces et séparations, conduisant un même individu à faire l'expérience de plusieurs unions ou relations au cours de la vie (Cassan *et al.*, 2001 ; Beaujouan, 2016). Alors que moins de 5 % des couples formés dans les années 1950 étaient dissous après dix ans, c'est le cas d'un sur cinq formés dans les années 1980 (Vanderschelden, 2006). Les périodes de vie célibataire se sont mécaniquement multipliées, ainsi que les remises en couple, invitant ainsi à renouveler le questionnement sur le processus de formation des couples.

Toutes ces transformations ont nourri la mise en place de l'Étude des parcours individuels et conjugaux. Il s'agissait moins de questionner à nouveau les mécanismes mis en évidence dans le cadre des deux précédentes enquêtes,

(1) Le pacte civil de solidarité est un contrat d'union civile créé en 1999 et destiné à la fois aux couples de même sexe et aux couples de sexe différent. Il a connu un essor continu depuis sa création. En 2017, on comptait plus de quatre pacs contractés pour cinq mariages célébrés.

(2) Même si un léger fléchissement se dessine pour les plus jeunes générations (Rault et Régnier-Loilier, 2015).

Le choix du conjoint (1959) et La formation des couples (1983-1984), que d'interroger les effets d'un contexte inédit sur la formation des couples. Ces éléments ont conduit l'équipe de conception à privilégier une approche élargie du couple (partie I) et à étendre le spectre d'analyse en s'intéressant, en miroir de la formation du couple, à sa « dé-formation » et aux périodes de vie hors couple. Épic n'a pas, pour autant, rompu avec l'esprit des deux enquêtes déjà réalisées sur le sujet. Le projet s'est inscrit explicitement dans les pas de ces dernières, avec un regard actualisé (partie II). Ce double objectif est également perceptible dans les modalités de la réalisation de l'enquête, qui emprunte sur certains points aux précédentes menées sur le sujet, mais reflète également les possibilités nouvelles offertes par les grandes transformations de la logistique d'enquête depuis les années 1980 (partie III).

I. Saisir le couple dans sa diversité

1. La notion de « relation de couple ou relation amoureuse importante »

L'enquête Épic a été fondée sur un double objectif de renouvellement. Il importait, d'une part, de sortir du champ trop restrictif du couple cohabitant et de toute définition préétablie susceptible d'exclure certaines configurations et, d'autre part, de rendre compte de l'ensemble des séquences conjugales et affectives dans les trajectoires individuelles. Pour ce faire, le champ de l'enquête a été élargi à toutes les personnes d'une classe d'âges (26-65 ans), quelle que soit leur situation au moment de l'enquête. Celle-ci n'est pas centrée sur une union en particulier (celle en cours ou bien la première), mais cherche à rendre compte des parcours individuels dans leur diversité et leur complexité. Un module central a ainsi été construit afin de recueillir l'ensemble de la trajectoire amoureuse et conjugale des personnes. Si ce type d'informations est déjà présent dans certaines enquêtes, ce n'est jamais de manière détaillée et aucune d'entre elles ne recense de caractéristiques sociales sur les précédent-e-s conjoint-e-s.

En outre, les sources existantes s'en tiennent souvent à une description des périodes de vie en couple, avec une définition restrictive de ces dernières. La difficulté à définir aujourd'hui ce qu'est un couple suggérait plutôt de laisser les personnes interrogées décrire leur vie conjugale et amoureuse dans une acception large et volontairement subjective, en dehors de toutes notions préconçues : pas de limite de durée, pas de restrictions liées à la vie commune, mais simplement les histoires qui font sens à leurs yeux. Ainsi Épic retrace-t-elle l'ensemble des « relations de couple ou relations amoureuses importantes », avec comme précision à l'adresse des enquêtrices et enquêteurs : « on entend par là une relation qui, mariée ou non, pacsée ou non, en vivant ensemble ou non, compte ou a compté dans le passé, même si ça n'est plus le cas aujourd'hui ».

Encadré. Récapitulatif des étapes préparatoires de l'enquête Épic

Les premières discussions relatives à la mise en place d'une nouvelle enquête consacrée au couple, dans la lignée des deux précédentes, remontent à 2003. Le projet a mûri progressivement et a vu le jour véritablement en 2006. Une première campagne d'entretiens qualitatifs à but exploratoire a alors été conduite auprès d'une dizaine de personnes et le projet d'enquête a été inscrit dans les orientations stratégiques de l'Ined pour 2006-2009⁽¹⁾. À partir de 2008, le groupe fondateur⁽²⁾ de l'enquête, alors appelée « enquête couple », s'est réuni régulièrement et élargi progressivement⁽³⁾ pour construire le questionnaire. Celui-ci a donné lieu à plusieurs tests à différents stades de son élaboration.

1. Pré-test du module « Histoire des relations de couple ou relations amoureuses importantes », décembre 2009

Ce pré-test visait à éprouver la notion – non-prédéfinie et subjective – de « relation de couple ou relation amoureuse importante » sur le terrain et à évaluer la possibilité d'en retracer un historique daté et détaillé (caractéristiques des partenaires, type de relations, etc.). Ce test a eu lieu par téléphone, avec le concours de deux enquêteurs et deux enquêtrices, chacun en charge de collecter sept questionnaires, en veillant à diversifier les personnes interrogées (sexe, âge et milieu social).

2. Premier test du questionnaire, novembre-décembre 2010

Ce premier test du questionnaire a été conduit par téléphone (Cati) auprès d'un échantillon d'une centaine de personnes âgées de 25 à 65 ans (dont une vingtaine de conjoints), par la méthode des quotas (sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle). Il avait deux buts principaux : tester la notion de « couple ou de relation amoureuse importante » et la prise de contact avec les répondant-e-s. Après une formation d'une journée et demie, la collecte s'est déroulée sur trois semaines, des membres de l'équipe assistant chaque jour aux entretiens.

3. Second test du questionnaire « principal », novembre-décembre 2011

Un second test a été mis en place en 2011, avec l'objectif de valider l'ensemble du questionnaire mais aussi de confronter deux modes de passation, téléphonique et en face-à-face, afin d'estimer le taux de participation. Un échantillon de 500 adresses a été tiré aléatoirement dans dix communes d'Île-de-France, du Nord-Pas-de-Calais et des Pays-de-la-Loire à partir de l'annuaire général (pages blanches) et exhaustivement exploité, pour une moitié par téléphone, pour l'autre en face-à-face. Une lettre-avis était préalablement adressée à chaque ménage. Un minimum de dix tentatives de contact et d'une visite sur place (pour le face-à-face) était requis, à des jours et horaires variés. Les ménages refusant d'emblée l'enquête (par manque de temps, etc.) étaient relancés une fois; ceux ayant refusé de façon plus catégorique ne l'étaient pas. Les entretiens téléphoniques ont fait l'objet d'écoutes quasi systématiques et les entretiens en face-à-face étaient parfois enregistrés (pour écoute ultérieure), parfois réalisés en présence d'un membre de l'équipe. Au total, 116 personnes ont été interrogées.

(1) Page 38 : « Il s'agira de retracer la trajectoire des conjoints en la traitant comme un processus et non comme un résultat. Par ailleurs, la formation d'un couple étant le produit d'un choix réciproque, on tentera d'interroger séparément les deux conjoints. Dernière innovation envisageable : inclure dans le champ de l'enquête les personnes n'ayant jamais vécu en couple ou ayant cessé de le faire, en les interrogeant sur l'étendue des choix possibles et sur la succession des premiers choix et des seconds choix, afin de voir dans quelle mesure la mécanique des choix matrimoniaux communique avec celle des exclusions hors marché matrimonial ».

(2) Catherine Villeneuve-Gokalp, Pauline Blum, Géraldine Vivier, Wilfried Rault, Arnaud Régnier-Loilier, Françoise Courtel, Cécile Lefèvre.

(3) Marie Bergström, Céline Clément, Florence Maillouhon et Ruxandra Breda-Popa ont progressivement rejoint le groupe de conception.

4. Test du questionnaire « conjoint », septembre 2012

Ce test au format « papier » visait à évaluer une première version d'un questionnaire auto-administré destiné aux personnes en couple avec les répondant-e-s à l'enquête principale. Il s'agissait de vérifier la qualité de remplissage et la compréhension des questions. Ce questionnaire a été adressé par courrier à 71 personnes sélectionnées par effet « boule de neige » ; 57 y ont répondu.

5. Enquête pilote, printemps 2013

Au terme de cette phase préparatoire, questionnaire et protocole d'enquête ont été ajustés. L'enquête pilote a été mise en place dans deux directions régionales de l'Insee au printemps 2013 avec pour objectif d'estimer précisément la durée moyenne d'entretien et le taux de participation à l'enquête. Il s'agissait, en outre, de repérer d'éventuelles erreurs de programmation (filtres, etc.), de statuer sur la nécessité de recourir à une auto-passation sous casque pour les quelques questions ayant trait à la sexualité (nombre de partenaires, âge au premier rapport). Enfin, cette enquête pilote devait permettre de valider les outils de collecte (lettre-avis et brochure de présentation de l'enquête, instructions de collecte) et le protocole de remise du questionnaire auto-administré à l'attention du conjoint. Le test s'est déroulé sur sept semaines. Au total, 560 fiches-adresses ont été tirées dans l'enquête annuelle de recensement de 2011 ; 313 entretiens ont été réalisés (enquêtes complètes).

Chaque relation donne lieu à une description détaillée, en considérant un certain nombre de jalons temporels : la date du début de la relation et le positionnement chronologique des premiers rapports sexuels par rapport à cette dernière (avant ou après le début de la relation, à partir de ce moment-là ou aucun rapport sexuel avec cette personne) et, le cas échéant, les dates d'emménagement sous le même toit, de pacs, de mariage civil, religieux, de naissance des enfants, puis, en cas de séparation, de fin de la relation, d'arrêt de la cohabitation, de divorce, de rupture du pacs. Outre la datation de ces événements, sont précisés, pour chaque relation, le lieu de la rencontre, les premières impressions, la situation d'activité des deux partenaires à ce moment-là, leurs lieux de vie respectifs, une appréciation subjective de la ressemblance entre eux (économiquement, en matière d'éducation reçue dans la famille, de loisirs) et des éléments synthétiques du passé conjugal et génésique du ou de la partenaire (avoir déjà vécu en couple, été marié, eu des enfants).

Cette description détaillée du parcours amoureux dans une enquête n'allait pas de soi, pour au moins deux raisons. La première a trait à la notion même de « relation de couple ou relation amoureuse importante », à la fois subjective et très inclusive, dont on pouvait craindre qu'elle donne lieu à l'énumération d'un nombre trop important de relations. Compte tenu du niveau de détail demandé pour chaque relation mentionnée, cela aurait conduit à un effet de lassitude de la part des répondant-e-s et à un temps de collecte très élevé. La seconde est liée à l'objectif de recueil d'une multitude de dates, au mois près ou, à défaut, à la saison, qui risquait de représenter un travail de mémoire trop important pour les personnes participant à l'enquête.

Un premier test, réalisé en 2010 (encadré) et précédé d'un pré-test conduit en 2009, qui visait à valider spécifiquement ce module, a permis de montrer que ce dernier ne posait pas de problèmes majeurs. La notion de « relation de

couple ou relation amoureuse importante » faisait sens pour les répondant-e-s : elle n'a suscité ni étonnement, ni questions spécifiques, ni de longues réflexions pour y répondre. Les personnes interrogées savaient assez facilement quelles relations prendre en compte. Par ailleurs, la crainte que le nombre de relations englobées par cette formulation soit trop important a pu être écartée : les répondant-e-s déclaraient en moyenne deux relations (six au maximum). La durée de passation de la seule partie rétrospective s'est cependant révélée trop longue dans sa version initiale (26 minutes), conduisant à ne poser certaines questions que pour la relation en cours au moment de l'enquête.

Lors de la collecte en grandeur réelle, ces observations n'ont pas été démenties : le nombre moyen de relations s'élève à 1,9 (4 % n'ont fait part d'aucune relation ; 43 % en ont décrit une, 28 %, deux, 17 %, trois et 8 %, quatre ou davantage). Parmi les 14 699 relations décrites, un tiers n'incluent aucune période de cohabitation ; 4 % n'ont donné lieu à aucune relation sexuelle. L'élargissement de la description des biographies conjugales au-delà du cadre étroit des relations cohabitantes s'est donc avéré pertinent.

2. Quelle précision dans la datation mensuelle des événements ?

Décrire l'ensemble des « relations importantes » dans leur diversité avait une conséquence forte : le recueil d'un grand nombre de dates. La démarche soulevait ainsi la question de la mémoire dans la datation des événements. Les premiers tests avaient montré que dater au mois près les nombreux jalons collectés dans l'historique des relations s'avérait envisageable, bien que la précision des dates soit variable en fonction du type d'événement visé (notamment selon qu'il s'ancre ou non sur un fait). La possibilité d'indiquer une saison permettait cependant de combler une part de l'imprécision.

Ces premières observations ont été confirmées lors de la collecte. L'année d'un événement est généralement connue, mais le mois l'est moins systématiquement. Par exemple, l'année de début de relation manque dans moins de 0,3 % des histoires décrites (dans ce cas, l'âge approximatif des répondant-e-s était recueilli) ; en revanche, dans 23 % des cas, le mois précis n'a pas pu être collecté. Cette proportion de réponses « ne sait pas » dépend fortement du degré d'institutionnalisation de la relation. Le mois n'est pas communiqué dans 17 % des cas lorsque la relation décrite a donné lieu à un mariage, dans 21 % des cas lorsqu'elle était cohabitante non mariée et dans 30 % des cas lorsqu'elle n'a pas donné lieu à cohabitation. Dans le cas d'un mois manquant, la collecte de la saison a permis d'affiner la datation dans deux tiers des cas (quel que soit le degré d'officialisation de la relation). Concernant la date d'un éventuel emménagement sous le même toit ou encore de la fin de la relation, le degré de précision est du même ordre que pour celle du début de la relation. Pour d'autres événements, en revanche, comme un mariage, le souvenir est bien plus précis (dans 98 % des cas, le mois est renseigné).

Compte tenu de l'enjeu de cet historique (étude de durées notamment), les datations manquantes (année ou mois) ont donné lieu à des imputations, (i) à partir des informations annexes collectées (âge approximatif pour imputer l'année, saison pour imputer le mois), (ii) de la probabilité de survie dans un état donné selon les caractéristiques individuelles, (iii) tout en respectant la chronologie par rapport à d'autres événements datés par les répondant-e-s, afin que, par exemple, la date de divorce ne soit pas antérieure à celle du mariage. Les variables brutes (avant imputation) n'ont cependant pas été supprimées de la base de données. L'information manquante peut être, dans certains cas, porteuse de sens. En outre, les imputations peuvent être utiles pour certaines questions de recherche mais inappropriées pour d'autres⁽³⁾.

Collectés de façon structurée mais non contraignante, les temporalités et calendriers de mise en couple et de séparation ouvrent ainsi des pistes d'analyses innovantes sur l'articulation (succession, chevauchement, concomitance) entre les différentes relations amoureuses d'une personne⁽⁴⁾, son impact sur les processus de mise en couple et de séparation, sur les représentations associées au couple (fidélité, exclusivité, etc.).

3. Ne pas être en couple, une situation peu étudiée

L'élargissement explicite de la notion de couple et l'approche biographique invitaient à aller plus loin, en mettant en lumière, notamment, des séquences de vie hors couple au sein de la trajectoire conjugale et amoureuse. De la même manière que l'entité couple renvoie à une diversité relationnelle importante, l'équipe conceptrice de l'enquête faisait l'hypothèse que la vie hors couple était également caractérisée par une importante hétérogénéité, mise au jour par les enquêtes sur la sexualité (Beltzer et Bozon, 2009). L'augmentation des séparations a eu mécaniquement un effet sur les structures familiales : ménages monoparentaux et familles recomposées se sont développés (Breton et Prioux, 2009 ; Chardon et Vivas, 2009), tandis que les personnes vivant seules sont de plus en plus nombreuses (Daguet et Niel, 2010). Les recherches sociologiques s'intéressant aux périodes de vie hors couple se sont multipliées, en particulier à travers des focus sur la situation des femmes et à partir de démarches qualitatives (Kaufmann, 1999 ; Flahault, 2009 ; Singly, 2011), mais peu de travaux ont vu le jour à partir d'approches quantitatives en France. Le questionnaire d'Épic vise à combler cette absence. Entre choix de vie individuel et situation contrainte, les vies hors couple présentent plusieurs facettes, qui éclairent par la marge la formation du couple contemporain. Que signifie le fait d'être seul ? Est-ce n'avoir aucune relation ? Cette situation est-elle choisie ? S'accompagne-

(3) Par exemple, on constate une surreprésentation du mois de juin sur les variables mensuelles imputées, les rendant inappropriées pour l'étude de la saisonnalité des événements. Dans ce cas, les variables brutes sont alors privilégiées (voir, par exemple, Breton *et al.*, 2018).

(4) On observe, par exemple, que, sur l'ensemble des 14 699 relations collectées, 8 % des relations de rang 2 ont débuté au moins un mois avant la fin de la relation précédente, 4 % au moins un an avant.

t-elle d'aspirations à rencontrer quelqu'un ? Présente-t-elle des difficultés ou des avantages au niveau de la vie sociale ? Sur ce point, l'enquête innove grâce à un module consacré aux personnes ne se déclarant pas en couple au moment de l'enquête. Elle permet ainsi de rendre compte de la diversité des situations individuelles qui existe derrière le fait de ne pas être en couple, ainsi que la manière dont celles-ci sont vécues.

4. Aborder la séparation comme un processus

L'enquête permet de mettre plus largement en évidence la « dé-formation » du couple, à rebours d'une approche réductrice et homogénéisante de la séparation qui l'envisagerait comme un événement, alors que nombre d'enquêtes qualitatives rendent compte de son caractère plus ou moins progressif et hétérogène (Collectif Onze, 2013). La rupture mérite d'être abordée dans une double optique. Processuelle, d'une part, en s'intéressant aux premiers moments auxquels la personne interrogée a envisagé la séparation, son implication dans d'autres sphères (professionnelle, culturelle), le partage de la nouvelle avec son entourage, la consultation de professionnel-le-s ou encore le fait d'avoir continué à vivre sous le même toit une fois prise la décision de se séparer ; multidimensionnelle, d'autre part, en interrogeant l'entente entre les partenaires sur différents aspects pratiques de la séparation (résidence des enfants, partage des biens), la dimension relationnelle mais aussi l'organisation pratique de la rupture. À l'historique des relations s'ajoute ainsi un module plus spécifique visant à décrire, le cas échéant, la dernière séparation d'une union corésidente. Des contraintes, matérielles notamment, ainsi que la norme qui valorise la pérennité du couple parental sur le couple conjugal conduisent à l'allongement de la période de séparation, allant parfois jusqu'à faire cohabiter des conjoints séparés, phénomène désigné sous le terme de « Living Together Apart » (Martin *et al.*, 2011). Complexe à observer, cette situation peut être étudiée grâce à ce module.

5. Interroger les deux membres du couple

Enfin, la diversification des parcours individuels a conduit à mettre en place un dispositif prévoyant d'interroger le ou la conjoint-e des personnes en couple ou en relation amoureuse au moment de l'enquête. La formation d'un couple ne dépend pas seulement des caractéristiques et de l'histoire conjugale de l'un-e des conjoint-e-s, mais bien de celles des deux.

Dans la mesure où il apparaît difficile et incertain de recueillir auprès d'une personne des précisions sur la trajectoire amoureuse de son ou sa conjoint-e, un questionnaire plus court et auto-administré a été transmis à ce dernier ou cette dernière. Il était centré sur des informations qu'il n'était pas possible de collecter de manière satisfaisante *via* le volet principal de l'enquête : son histoire antérieure, ses aspirations, opinions et représentations du couple, ainsi que des éléments plus intimes et personnels, tels que le nombre de partenaires sexuels à l'échelle de la vie ou son âge au premier rapport. La formulation des

questions du volet « conjoint » était, dans la mesure du possible, identique à celle du questionnaire de l'enquête « principale ». Ce volet complémentaire permet ainsi de resituer la relation actuelle à l'aune du passé conjugal de chacun des membres du couple et de tester l'hypothèse d'homogamie, non pas seulement sociale ou par l'âge, mais également par l'histoire conjugale antérieure.

II. Dans les pas du Choix du conjoint et de La formation des couples

La réalisation de cette troisième enquête sur la formation des couples n'a pas, pour autant, fait table rase du passé. L'Étude des parcours individuels et conjugaux s'inscrit, à bien des égards, dans la continuité des deux enquêtes déjà réalisées par l'Ined sur le sujet, *Le choix du conjoint*, en 1959 (Girard, 1964), et *La formation des couples*, en 1983-1984 (Bozon et Héran, 2006). Un certain nombre de questionnements et approches ont été reconduits afin de permettre des mises en perspective historique. Épic aborde ainsi, comme ces enquêtes, la formation du couple comme un processus, caractérisé par plusieurs étapes clés et au cours duquel le regard des proches est susceptible d'intervenir. Le contexte de la rencontre et ses suites font toujours l'objet d'une attention privilégiée, ainsi que différents marqueurs qui construisent la relation et dont certains sont devenus plus souvent optionnels, comme le mariage. De la même manière, l'enquête mobilise à nouveau les indicateurs permettant d'approcher les catégories du jugement amoureux, en particulier les caractéristiques physiques et sociales des partenaires au moment de la rencontre. Trois thématiques « classiques » sont toutefois revisitées à l'aune de transformations récentes.

1. L'apparition de nouveaux lieux de rencontres

Le lieu de la rencontre, élément clé dans la formation d'un couple, a été étudié de manière privilégiée par l'enquête de 1983-1984. Toutefois, le paysage des rencontres a évolué au fil du temps. Les cadres scolaires et les sociabilités amicales sont devenus des espaces importants de la formation des couples, avec de fortes variations suivant les milieux sociaux (Bozon et Rault, 2013). À ces cadres habituels se sont ajoutées les rencontres par Internet, qu'elles reposent sur la fréquentation de sites de rencontres ou la participation à des réseaux sociaux (Bergström, 2011). La possibilité de déclarer une rencontre par Internet est envisagée par l'enquête, mais son étude va plus loin. Les premiers résultats de l'enquête *Contexte de la sexualité en France* (Inserm-Ined, 2006) indiquaient que la connexion à des sites de rencontres tendait à se banaliser. L'enquête Épic a été l'occasion de développer un questionnement *ad hoc* sur le sujet. Il est demandé aux personnes si elles ont déjà eu recours à ce type de sites et quelles étaient les perspectives associées à cette fréquentation. Plusieurs hypothèses peuvent être ainsi testées : ces espaces ouvrent-ils de nouveaux horizons et facilitent-ils des rencontres plus hétérogames ? À l'inverse, sont-ils structurés sur des mécanismes de cooptation

(pour les réseaux sociaux) et de sélection (pour les sites de rencontres) qui les rendent plus enclins à renforcer l'homogamie ? Deviennent-ils véritablement des espaces fréquents de rencontre du ou de la conjoint-e ? L'une des premières exploitations de l'enquête permet précisément de répondre à cette question, par la négative (Bergström, 2016) : rares sont les couples qui se créent sur Internet.

2. Nouvelles formes d'unions, nouveaux indicateurs

La diversité formelle de la mise en union, liée principalement à la création du pacs et son essor, fait l'objet d'un traitement privilégié. Peu mobilisé par les couples de sexe différent au moment de sa création (on enregistrait environ 15 000 pacs pour environ 300 000 mariages en 2000), le nouveau dispositif a connu un essor considérable au cours de la décennie 2000, à mesure des révisions de ses dispositions dans un sens le rapprochant du mariage. En 2010, année des premiers tests d'Épic, on dénombrait environ 195 000 pacs de couples de sexe différent contractés pour 250 000 mariages célébrés. Il demeurerait toutefois difficile de conduire une analyse approfondie de ce phénomène, faute de données disponibles. L'enquête Famille et logements (Insee, 2011) permettait, certes, de repérer les pacs, palliant l'absence de cette information dans l'enquête annuelle de recensement jusqu'en 2015, mais elle ne livrait aucune précision permettant de comprendre son essor : raisons associées à ce choix, manière dont celui-ci s'inscrit dans une dynamique matrimoniale ou traduit plutôt une alternative au mariage, formes de publicité et célébration. Ces différents marqueurs permettent de distinguer les diverses significations que cette forme d'union recouvre.

La réflexion sur les formes d'union a également conduit à expérimenter de nouveaux indicateurs. Concernant le mariage et le pacs, il était demandé aux participant-e-s de préciser, en plus de l'année et du mois, le jour de l'événement. L'information en elle-même n'était d'aucune utilité (et aucune diffusion n'en est faite) ; l'idée était de s'intéresser aux réponses « Ne sait pas ». Lors d'entretiens approfondis, il est généralement prêté attention aux silences et aux hésitations, lesquels peuvent traduire un rapport spécifique à un événement ou à une situation. Les travaux qualitatifs portant sur le pacs (Rault, 2009) permettaient d'avancer l'hypothèse que la connaissance et la spontanéité de la réponse concernant la date précise du mariage et/ou du pacs pouvaient être révélatrices d'usages socialement différenciés des formes d'unions. Lors de l'enquête pilote, enquêtrices et enquêteurs avaient donc pour consigne de ne surtout pas effectuer de relances, ce qui n'empêchait pas les personnes enquêtées de trouver l'information en consultant des documents administratifs (certificat de pacs), en interrogeant leur conjoint ou encore en regardant la date gravée à l'intérieur de leur alliance. Pour la collecte, un nouveau protocole a été imaginé. Enquêtrices et enquêteurs devaient indiquer si la date recueillie avait été donnée de manière spontanée ou non : « Question enquêteur : Le répondant a-t-il... donné une réponse spontanée / eu besoin de réfléchir / été chercher dans des documents, demander au conjoint, etc. ». Cette procédure a bien fonctionné lors de la collecte

et offre une information prometteuse en matière de résultats. Le jour de l'enregistrement du pacs est moins souvent connu que celui du mariage et, lorsqu'une réponse est donnée, elle l'est de manière bien moins spontanée. En outre, la spontanéité de la réponse est fortement corrélée aux raisons qui ont conduit les personnes à officialiser leur union et à la manière dont ils l'ont célébrée (Rault et Régnier-Loilier, 2016). Une étude spécifique a été lancée sur ce sujet.

En définitive, chaque configuration conjugale a donné lieu à une description détaillée. Au moment de l'enquête, parmi les 26-65 ans, 51 % des répondant-e-s sont marié-e-s (35 % religieusement, 16 % uniquement civilement), 5 % sont pacsé-e-s, 16 % sont en relation cohabitante, 5 % en relation non cohabitante et 23 % ne sont ni en couple ni en relation amoureuse importante. Les questionnements spécifiques à chaque forme d'union visent, d'une part, à mieux comprendre pourquoi les individus se trouvent dans telle ou telle situation et, d'autre part, à décrire chacune d'elles. Qui dans le couple souhaitait ou souhaite le plus telle forme de relation ? Comment ont été célébrées et organisées les relations officialisées (pacs et mariage) : fête, nombre d'invité-e-s, prise en charge des frais, efforts vestimentaires, annonce du projet à l'entourage ? L'étude des rituels est indispensable pour saisir la diversité des significations des cadres de la vie privée, ces dernières s'objectivant dans des pratiques de célébration et de non-célébration. Plus largement, elle permet de questionner la place des formes d'union dans la formation des couples, mais aussi dans la société aujourd'hui (Maillochon, 2016). L'enquête aborde également les ritualisations pré-matrimoniales, telles que les fiançailles, qui ne sont pas en voie de disparition (Rault, 2018), ou les enterrements de vie de célibataire, faussement qualifiés de « traditions » et qui suscitent un engouement inédit.

3. Mieux prendre en compte la place de la sexualité

Parmi les principales transformations du processus de formation des couples, Michel Bozon notait en 1991 la « nouvelle place de la sexualité dans la constitution du couple » (p. 69), au sens où celle-ci intervient de plus en plus comme un marqueur des débuts de la relation, avant la mise en couple, la cohabitation et *a fortiori* un mariage, alors que ces trois événements étaient encore fréquemment liés pour les couples formés dans les années 1960. Depuis, non seulement cette nouvelle place s'est confortée, mais on a également assisté à une dissociation toujours plus grande de l'entrée dans la sexualité et de l'entrée dans la conjugalité (Toulemon, 2008).

Dans l'enquête de 1959, la sexualité était déjà présente, mais abordée uniquement à travers des représentations générales, et non comme une étape de la formation du couple. Ces représentations s'avèrent révélatrices du contexte d'alors, où l'injonction à la virginité avant le mariage continuait de peser fortement sur les femmes. Ainsi, il était demandé aux personnes interrogées : « À votre avis, est-il important qu'une jeune fille se garde jusqu'au mariage ? » Dans Épic, la sexualité fait l'objet d'un questionnaire plus développé que

dans les précédentes enquêtes. Outre une question sur le moment où interviennent les premiers rapports sexuels dans la relation (déjà présente dans l'enquête La formation des couples), on revient plus précisément sur l'âge au premier rapport sexuel et sur d'autres éléments de la trajectoire sexuelle, comme le fait d'avoir recours aux sites de rencontres pour trouver des partenaires sexuel·e·s, le nombre de partenaires des deux sexes au cours de la vie ou encore sur les représentations de l'articulation entre sexualité et conjugalité.

III. La mise en place de l'enquête Épic sur le terrain

Les objectifs scientifiques de l'enquête ont été constamment accompagnés d'une réflexion méthodologique sur les conditions de leur mise en œuvre. Champ constitutif de l'échantillon, sensibilité des personnes interrogées à la thématique de l'enquête, modes de passation : tous ces aspects ont été examinés en lien avec les grandes orientations du projet.

1. Détermination du champ

Dans la mesure où l'objectif de l'enquête était de recueillir des parcours amoureux et conjugaux, il a été décidé d'interroger des personnes âgées d'au moins 25 ans (âge au 1^{er} janvier 2013). À cet âge, la plupart des personnes ont déjà eu des rapports sexuels mais une large part n'a pas encore vécu en couple⁽⁵⁾. La rétrospective des relations visée par l'enquête prenait donc sens à partir de cet âge et permettait dans tous les cas de collecter les histoires débutées avant, donc d'étudier l'entrée dans la conjugalité. Le champ a été borné à 64 ans, âge suffisant pour pouvoir opérer la continuité avec la précédente enquête de l'Ined sur la formation des couples, menée en 1983-1984, qui permettait elle-même de faire la jonction avec les unions recensées dans l'enquête de 1959. On pourra ainsi s'intéresser à 100 ans de formation des couples (sous certaines conditions, document annexe A.1). En outre, les séparations et remises en couple sur le tard restent numériquement faibles. L'enquête ayant eu lieu fin 2013, début 2014, le champ d'âges couvert par Épic concerne les 26-65 ans. Seuls les logements ordinaires, hors communautés et constituant une résidence principale en France métropolitaine ont été retenus⁽⁶⁾.

2. Dimensionnement de l'enquête et base d'échantillonnage

L'échantillon a été tiré dans l'échantillon-maître Octopusse de la dernière enquête annuelle de recensement disponible (2012), avec une restriction de

(5) Nous avons estimé à partir de l'enquête Érfi (Ined-Insee, 2005) que près des trois quarts des 18-24 ans n'avaient jamais vécu en couple.

(6) Ajoutons que, comme dans la plupart des enquêtes, seules les personnes francophones ont participé, aucune traduction du questionnaire n'ayant été prévue (dans ce cas de figure, les fiches-adresses sont considérées comme des entretiens « impossibles à réaliser » mais sont prises en compte au dénominateur pour calculer le taux de participation).

champ aux logements occupés par au moins une personne âgée de 25 à 64 ans le 1^{er} janvier 2013 (c'est-à-dire née entre le 2 janvier 1948 et le 1^{er} janvier 1988).

Puis, 14 434 fiches-adresses ont été mises en collecte et attribuées aux 400 enquêtrices et enquêteurs, avec pour objectif d'interroger environ 8 000 personnes. La taille de l'échantillon avait été déterminée de manière raisonnée afin de disposer *in fine* de suffisamment d'observations pour permettre l'étude de phénomènes encore peu fréquents dans l'ensemble de la population, car émergents (fréquentation de sites de rencontre, pacs, couples non cohabitants, etc.). En définitive, 7 825 personnes ont été interrogées (questionnaires complets), soit un taux de réponse de 62 % parmi les fiches-adresses dans le champ⁽⁷⁾. La non-réponse correspond principalement à des refus ou évitements (25 %), à des personnes impossibles à joindre ou absentes durant la période de collecte (9 %) et à des enquêtes impossibles à réaliser (3 %).

Comme dans la plupart des enquêtes, malgré un tirage aléatoire du ou de la répondant-e dans le ménage, certaines catégories de personnes sont sur-représentées, d'autres sous-représentées. C'est, par exemple, le cas des femmes, qui participent plus que les hommes aux enquêtes. Épic n'échappe pas à cette règle : elles représentent 57 % du corpus. Après apurement de la base de données, une variable de pondération (niveau individu) a donc été créée. Cette opération a été réalisée en deux étapes : correction de la non-réponse totale à partir des informations disponibles dans la base de sondage, pour les répondant-e-s et les non-répondant-e-s, puis, dans un second temps, calage sur les marges suivantes obtenues à partir de l'enquête Emploi en continu (2013)⁽⁸⁾ – sexe croisé avec l'âge, taille de l'unité urbaine, diplôme, région de résidence, catégorie socioprofessionnelle, nationalité, résidence en zone urbaine sensible, type et taille de ménage.

3. Susciter l'adhésion à une enquête sur un sujet intime

Afin de garantir une bonne représentativité des données, la manière de présenter l'enquête aux personnes a fait l'objet d'une attention particulière. Comment obtenir une participation à une enquête non obligatoire⁽⁹⁾ sur un sujet touchant à l'intime, sans pour autant dissimuler sa thématique ? L'un des objectifs du premier test (2010 ; cf. encadré) était de trouver la meilleure accroche possible, afin de préparer au mieux la lettre-avis et la plaquette de présentation de l'enquête qui allaient être adressées aux ménages.

La stratégie envisagée visait à présenter l'enquête comme s'inscrivant dans la lignée de deux enquêtes historiques de l'Ined sur le sujet, permettant ainsi de

(7) Les fiches-adresses hors champ correspondent principalement à des personnes hors du champ d'âge et à des logements vacants.

(8) 2012 pour la catégorie socioprofessionnelle et la taille de l'unité urbaine en raison de problèmes rencontrés dans l'enquête Emploi de 2013 sur ces variables.

(9) Certaines enquêtes de la statistique publique ont le statut d'« obligatoire », alors mis en avant pour convaincre les personnes de répondre. L'équipe conceptrice n'avait pas souhaité demander ce statut en raison de la thématique de l'enquête (sujet personnel, sensible dans certaines situations).

retracer l'histoire du couple depuis le début du XX^e siècle. Celle-ci s'est avérée payante. Les personnes sollicitées y voyaient l'opportunité de participer à une enquête « rare ». En revanche, le choix de définir explicitement sa thématique comme portant sur les « parcours amoureux et conjugaux » posait problème, le terme « amoureux » ayant une connotation trop personnelle et pas assez factuelle. Il apparaissait nécessaire de dépasser ce caractère personnel et intime dès la prise de contact, en insistant sur la nécessité d'actualiser les connaissances, sur la profondeur sociohistorique que l'enquête allait permettre de saisir et sur sa valeur « patrimoniale ». En outre, les différents essais concernant la prise de contact ont montré qu'il était bénéfique d'associer à la dimension « conjugale » la dimension « familiale ». La formulation suivante a finalement été retenue pour l'enquête Épic : « À la suite de deux précédentes enquêtes menées sur ce thème en 1959 et en 1983, cette nouvelle étude permettra d'actualiser les connaissances sur la vie conjugale et familiale mais aussi de retracer l'évolution du couple sur une centaine d'années, du début du XX^e siècle à nos jours » (extrait de la lettre-avis).

Malgré cette accroche, l'enquête pilote (2013) a montré que la prise de contact restait plus délicate que pour d'autres enquêtes de l'Insee, en premier lieu parce qu'elle n'avait pas de caractère obligatoire, mais aussi en raison de sa thématique. La sollicitation des enquêté·e·s suscitait une réaction souvent tranchée : soit une participation sans hésitation, voire enthousiaste, soit un refus net, le sujet de l'enquête étant perçu comme trop personnel et intime. L'équipe conceptrice a donc décidé de consacrer une partie entière de la formation des enquêtrices et des enquêteurs à la prise de contact, en proposant des exercices prenant la forme de jeux de rôles. Un argumentaire leur était également proposé dans les « instructions de collecte » pour les aider à se montrer convaincants face à diverses situations de refus.

Par ailleurs, lors du second test (2011), l'enquête avait pour seul titre « Couple », qui s'est révélé problématique pour approcher les personnes n'étant pas en couple. Bien que la brochure de présentation accompagnant la lettre-avis insistât sur le fait que l'enquête s'adressait aussi à elles, son intitulé brouillait le message. Les personnes seules ne se sentaient pas suffisamment concernées. Quelques mois avant la collecte, l'enquête a finalement trouvé son nom : l'Étude des parcours individuels et conjugaux (Épic).

4. Choix du mode de passation

Relancer les primo-refus en leur proposant un mode de passation alternatif

Sans qu'il s'agisse d'une enquête sur la sexualité (pour laquelle une passation téléphonique est apparue plus appropriée pour certains thèmes, Bajos et Spira, 1991), raconter son histoire amoureuse à une personne inconnue n'allait pas de soi. L'un des principaux objectifs du second test (2011) était de statuer sur le mode de collecte le plus approprié compte tenu de la thématique de l'enquête. Par ailleurs, à quel taux de participation pouvait-on s'attendre ?

Si les données transmises par l'institut de sondage ayant fréalisé ce test n'ont pas permis de calculer précisément le taux net de participation, celui-ci s'est avéré très peu satisfaisant, en particulier par téléphone (20 % environ par téléphone, 26 % en face-à-face). Cela a pu tenir à plusieurs facteurs : la notoriété du prestataire, dont l'image renvoie plus fréquemment à des sondages d'opinion qu'à des enquêtes scientifiques ; la manière dont l'échantillon d'adresses avait été constitué, même si la sélection dans les pages blanches de l'année en cours laissait supposer des coordonnées fraîches et actualisées ; l'expérience des enquêtrices et enquêteurs pour ce type d'études.

Ce test a néanmoins permis de mettre en avant une plus forte participation en face-à-face, mais aussi de montrer que 58 % des répondant-e-s déclaraient qu'ils ou elles n'auraient pas accepté de répondre avec un autre mode de passation que celui par lequel on les avait interrogé-e-s (face-à-face pour celles et ceux ayant répondu par téléphone, et inversement). Ce bilan a conduit à privilégier une collecte qui soit en première intention en face-à-face, avec la possibilité de répondre par téléphone pour les personnes refusant le face-à-face, afin d'optimiser le taux de participation. Ce protocole a été expérimenté lors de l'enquête pilote (2013). La possibilité de répondre par téléphone a confirmé certains avantages, comme le fait de pouvoir joindre les personnes dans des créneaux atypiques ou encore de garantir une meilleure confidentialité des réponses (la présence du conjoint étant jugée moins gênante par téléphone que lors d'un entretien à domicile).

Finalement, 9 % des entretiens ont été conduits par téléphone. Toutefois, cette part ne reflète pas uniquement « l'efficacité » du rattrapage de personnes non disposées ou non disponibles à répondre en face-à-face. En effet, dans le cadre de la prolongation de la période de collecte (en janvier et février 2014) dans certaines régions où elle avait pris du retard⁽¹⁰⁾, l'option téléphonique a été proposée d'emblée, et non comme une solution de rattrapage en cas de refus. Le tableau 1 montre ainsi un double effet : à mesure que l'on avance dans la collecte en 2013 (période initiale de terrain), les relances portent leur fruit au fil du temps, avec davantage d'entretiens réalisés par téléphone ; en 2014

Tableau 1. Mode de passation selon le mois de collecte

	Face-à-face (%)	Téléphone (%)	Effectifs
Octobre 2013	96,4	3,6	3 328
Novembre 2013	92,4	7,6	2 742
Décembre 2013	83,9	16,1	1 420
Janvier 2014	63,5	36,5	107
Février 2014	53,1	46,9	228
Ensemble	91,0 (n = 7 124)	9,0 (n = 701)	7 825
<i>Lecture</i> : 96,4 % des entretiens réalisés en octobre 2013 ont eu lieu en face-à-face. <i>Source</i> : Épic (Ined-Insee, 2013-2014).			

(10) En raison de difficultés de gestion liées à un manque d'enquêteurs et enquêtrices dans ces régions au moment de l'enquête Épic. La prolongation de la collecte n'a concerné que certaines Zones d'action enquêteurs (ZAE) de 4 des 22 directions régionales de l'Insee.

(lors de la prolongation), la part des entretiens téléphoniques devient élevée, en raison de l'adaptation du protocole, mais leur nombre reste limité.

En face-à-face, quelques questions auto-administrées

Le choix de privilégier le face-à-face a occasionné quelques discussions concernant la passation de trois questions portant sur la sexualité⁽¹¹⁾. Celles-ci suscitaient une réserve *a priori* de la part de l'Insee, peu habitué à poser des questions de cet ordre⁽¹²⁾. Lors de l'enquête pilote, il avait été décidé d'expérimenter deux modes de passation de manière aléatoire : dans la moitié des cas, ces questions étaient posées explicitement, dans l'autre moitié, elles étaient auto-administrées en audio-CASI (c'est-à-dire directement renseignées par la personne interrogée sur l'ordinateur, après écoute des questions sous casque). L'objectif de cette expérimentation visait à déterminer le mode de passation le plus approprié. Si les questions étaient posées sous casque, une question d'auto-évaluation était ajoutée : « Si cette question ne vous avait pas été posée sous casque mais par l'enquêteur lui-même, y auriez-vous répondu de la même manière ? Oui, vous y auriez répondu de la même manière / Vous y auriez répondu, mais pas avec la même sincérité / Non, vous n'y auriez pas répondu du tout ». Les avis des enquêtrices et enquêteurs étaient partagés, le casque étant jugé soit inutile, puisque la relation de confiance était établie à ce moment de l'entretien, soit, au contraire, bienvenu, en particulier lorsqu'une tierce personne assistait à l'entretien. Le nombre de refus est apparu un peu plus important sans l'usage du casque mais, *a contrario*, ce dernier générait des réponses parfois surprenantes, marque possible d'un refus déguisé ou d'erreurs de saisie. En outre, la question d'auto-évaluation montrait que la majorité des personnes auraient probablement répondu à l'identique en face-à-face.

Afin d'éviter la mise en place d'un protocole de passation avec casque, complexe, coûteux et aux bénéfices incertains, tout en veillant à éviter toute gêne de la part des enquêtrices et enquêteurs ou des participant-e-s, une solution intermédiaire a été imaginée pour la collecte. Les trois questions concernées étaient auto-administrées, mais sans le recours au casque : l'ordinateur était tourné vers la personne interrogée, invitée à répondre elle-même à ces questions. Un système de verrouillage empêchait ensuite quiconque d'accéder aux réponses afin de garantir la confidentialité.

5. Qualité des informations collectées

Effet de la mixité des modes de collecte sur les réponses

La question du multimode de collecte pose celle d'éventuels biais dans les déclarations. Le taux de refus de répondre à la question de l'âge au premier

(11) Âge au premier rapport sexuel, nombre de femmes et nombre d'hommes avec qui l'individu interrogé a eu des rapports sexuels.

(12) Même si certaines avaient déjà été posées par le passé dans des enquêtes de l'Insee (par exemple, l'âge au premier rapport sexuel, dans l'enquête Les situations familiales et l'emploi de 1994).

rapport sexuel est, par exemple, nettement plus élevé lorsque l'entretien a eu lieu par téléphone comparativement au face-à-face où cette question était auto-administrée. Ce refus s'exprime de deux façons, directement, d'une part (12 % de refus de répondre au téléphone contre 7 % en « face-à-face auto-administré »), indirectement, d'autre part, par une proportion de réponses « ne sait pas » sensiblement plus élevée (7 % par téléphone contre 2 % en « face-à-face auto-administré »). La question sur le revenu mensuel, posée explicitement quel que soit le mode de passation, donne à voir la même tendance : 8 % de refus au téléphone contre 4 % en face-à-face et 16 % de réponses « ne sait pas » contre 11 %, respectivement. De premières analyses multivariées visant à mesurer l'effet net du mode de passation (en contrôlant l'effet d'autres facteurs) confirment ces premières tendances. Toutefois, l'interprétation ne pourra être que nuancée, dans la mesure où la passation téléphonique était principalement mobilisée en seconde intention en cas de refus ou d'impossibilité d'un entretien en face-à-face. La population ayant répondu par téléphone est donc intrinsèquement différente et composée de personnes moins volontaires pour participer à l'enquête, donc davantage susceptibles de refuser de répondre à certaines questions. En ce sens, la possibilité donnée aux personnes de répondre par téléphone confirme qu'elle permet de capter une population spécifique.

Les questions « sensibles » du point de vue légal le sont-elles pour les répondant-e-s ?

Les quelques observations faites précédemment sur le taux de refus de répondre à certaines questions (âge au premier rapport et revenu) amènent à s'interroger plus spécifiquement sur la « sensibilité » de ces dernières pour les répondant-e-s, notamment celles dites « sensibles » au sens de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Dans Épic, plusieurs questions appartiennent à ce registre. Elles portent sur la sexualité (« Au cours de votre vie et en tenant compte de votre situation actuelle, avec combien de femmes avez-vous eu des rapports sexuels ? » ; « Et avec combien d'hommes ? »), la religion (« Quelle est votre religion, si vous en avez une ? ») et le positionnement politique (« Politiquement, diriez-vous que vous êtes plutôt... Très à gauche / À gauche/Au centre/À droite/Très à droite/Vous n'avez pas d'opinion politique ? »). L'introduction de l'enquête annonçait d'emblée aux participant-e-s la présence de questions de ce type et la possibilité explicite de ne pas y répondre, le moment venu. Dans quelle mesure ces questions « sensibles » aux yeux de la loi le sont-elles pour les répondant-e-s ? Le taux de refus d'y répondre est très variable selon le registre dans lequel on se situe : il atteint un peu plus de 8 % pour les questions politiques et sur la sexualité, qui s'avèrent être les plus sensibles ; moins de 2 % pour la question sur la religion, qui suscite, en revanche, beaucoup moins de réticences. D'autres questions, comme le revenu, qui ne sont pas considérées comme sensibles d'après la loi « informatique et libertés » le sont davantage que la religion (5 % de refus). La posture de refus face à certaines questions varie cependant selon le mode de collecte – comme évoqué

précédemment – mais aussi selon les caractéristiques sociales des répondant-e-s (Rault et al., 2014). Elle peut aussi être liée aux conditions de passation (entretien en tête-à-tête ou en présence d'une tierce personne).

Effet de la présence d'un tiers durant l'entretien

Lors du premier test (2010), 40 % des entretiens s'étaient déroulés en présence d'une tierce personne (le plus souvent le ou la conjoint-e). La présence d'une autre personne durant l'entretien – bien que ce dernier soit téléphonique lors de ce test – était jugée « gênante » par les répondant-e-s dans un quart des cas⁽¹³⁾. L'inclusion d'un indicateur de présence d'autres personnes à différents moments de l'entretien a donc été décidée. En outre, pour l'enquête pilote (2013), la consigne était de ménager un espace de tranquillité afin de garantir la confidentialité et d'éviter toute gêne des personnes présentes. Malgré ces préconisations (qui figuraient dans les instructions de collecte et étaient rappelées lors de la formation), l'entretien n'a pas eu lieu en tête-à-tête dans un cas sur cinq. D'une part, il n'est pas toujours possible pour la personne qui réalise l'enquête d'imposer les conditions de passation, de l'autre, les allées et venues sont nombreuses au cours d'un entretien d'une heure en moyenne (Régnier-Loilier, 2007). La présence d'un tiers, parfois cautionnée sur le mode « je n'ai rien à cacher à mon conjoint », n'était pas nécessairement vécue comme une gêne, mais paraissait pouvoir modifier la tonalité de l'interaction (« J'ai senti que les réponses étaient plus difficiles, moins spontanées », notait, par exemple, une enquêtrice dans son « carnet de route » à l'issue de l'enquête pilote). Les quelques entretiens passés par téléphone semblaient, en revanche, limiter ce problème.

Lors de l'enquête, un indicateur de présence d'autres personnes était disséminé à différents moments du questionnaire, afin de disposer d'une information aussi précise que possible sur les conditions de passation (celles-ci pouvant être changeantes au cours d'un même entretien). En face-à-face, il prenait la forme d'un champ simple à renseigner par l'enquêtrice ou l'enquêteur : « Y a-t-il à ce moment de l'entretien d'autres personnes présentes en plus du répondant ? Oui/Non ; si oui, indiquez la ou les personnes actuellement présentes : conjoint, partenaire/enfants, beaux-enfants, petits-enfants/parents ou beaux-parents/frères ou sœurs/amis ». Par téléphone, la question était explicitement posée. Dans 27 % des entretiens conduits en face-à-face et dans 19 % des entretiens téléphoniques, une tierce personne a assisté à tout ou partie de l'entretien. Lorsqu'une personne était présente, il s'agissait le plus souvent du ou de la conjoint-e (dans sept cas sur dix) ou d'enfants (dans trois cas sur dix), plus rarement d'autres personnes. Ces conditions d'entretiens ne sont pas neutres. En particulier, le refus de répondre à certaines questions est plus souvent exprimé lorsque le ou la conjoint-e est présent-e (âge au premier rapport

(13) Un « bilan » sur le questionnaire testé avait lieu en fin d'entretien afin de recueillir le ressenti des personnes interrogées.

sexuel, figure 1 ; nombre de partenaires sexuels au cours de la vie). De même, certaines situations semblent moins fréquentes lorsqu'une tierce personne assiste à l'entretien (par exemple, pour les hommes, le fait de déclarer avoir déjà été amoureux de quelqu'un avec qui il ne s'est rien passé ou presque) ; les réponses aux questions d'opinion relatives à la fidélité varient également chez les hommes. De ce point de vue, les réponses issues d'entretiens téléphoniques paraissent moins sujettes à des variations que celles obtenues en face-à-face (Régnier-Loilier et Rault, 2016). Une étude méthodologique plus approfondie sur l'effet de la présence d'un tiers sur les réponses a été engagée.

Figure 1. Taux de refus de répondre à la question sur l'âge au premier rapport sexuel en fonction des conditions de passation, par sexe



Lecture : 9,7 % des hommes interrogés en présence de leur conjoint-e ont refusé de dire l'âge qu'ils avaient lors de leur premier rapport sexuel.

Note : La part de refus de répondre (point rouge) est représentée avec l'intervalle de confiance à 95 %.

Champ : 26-65 ans en couple, cohabitant ou non.

Source : Épic (Ined-Insee, 2013-2014).

Enquêtrice ou enquêteur : quel effet du sexe sur la situation d'enquête ?

D'autres paradonnées ont été incluses dans la base de données Épic, notamment le sexe et l'âge de l'enquêtrice ou de l'enquêteur. Lors de la mise en place de l'enquête, et notamment des premiers tests, l'équipe conceptrice s'était interrogée sur la meilleure configuration possible pour le déroulement des entretiens. Cette interrogation émanait de précédents travaux méthodologiques, notamment ceux issus de l'enquête Analyse des comportements sexuels en France (ACSF, 1991-1992). Ils mettaient en évidence des « effets enquêteurs » (sexe et âge) sur certains comportements. Par exemple, la pratique de la masturbation paraît sous-estimée chez les femmes interviewées par une enquêtrice (Béjin, 1993).

Toutefois, si la thématique d'Épic touche à l'intime, le sujet s'avère moins personnel que celui des pratiques sexuelles. En outre, lors des tests de l'enquête, les personnes n'ont pas montré de gênes particulières liées au fait de devoir répondre à un homme ou à une femme. Les entretiens ont été réalisés indistinctement par des femmes et des hommes du réseau de l'Insee, les enquêtrices étant toutefois les plus nombreuses (83 %).

Aucune investigation approfondie n'a été conduite à ce jour sur l'« effet enquêteur » mais certaines différences transparaissent en analyse descriptive⁽¹⁴⁾. Le refus de répondre à la question portant sur l'âge au premier rapport est, par exemple, plus fréquent pour les femmes interrogées par un enquêteur ; aucun effet ne se dessine du côté des hommes. Pour d'autres questions, d'opinion notamment (degré d'accord avec l'affirmation « On peut aimer quelqu'un et avoir des aventures à côté » ou encore « On peut avoir des rapports sexuels avec quelqu'un sans l'aimer »), le désaccord est plus fréquent face à une enquêtrice, quel que soit le sexe des personnes interrogées.

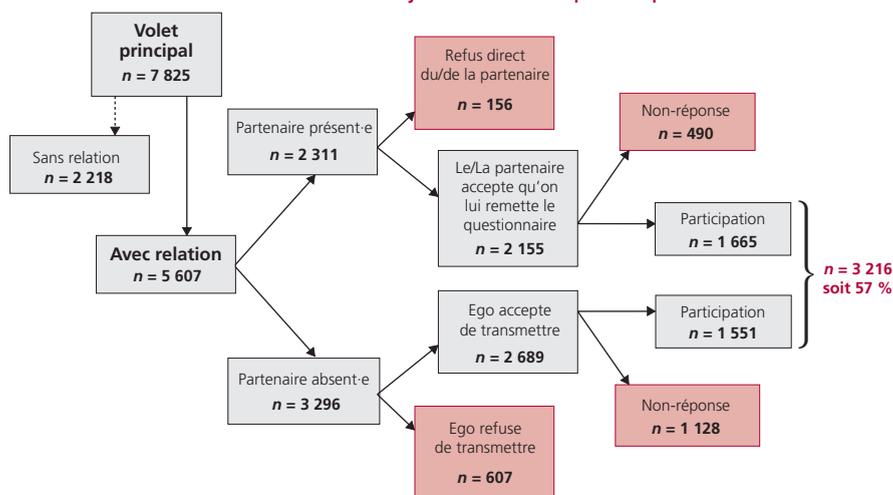
6. Le volet « conjoint » de l'enquête Épic

Les conjoint-e-s cohabitant-e-s ou non étaient systématiquement sollicité-e-s pour répondre à un bref questionnaire (une vingtaine de minutes) visant principalement à recueillir leur histoire conjugale et amoureuse. Au terme du questionnaire principal, les personnes en couple étaient donc invitées à transmettre à leur conjoint-e/partenaire un courrier accompagné d'un questionnaire papier (si le ou la conjoint-e était présent-e, le questionnaire lui était remis directement, soit 41 % des cas, figure 2). Aucune restriction d'âge n'était posée pour le ou la conjoint-e, qui était invité-e à compléter le questionnaire papier et à le renvoyer à l'aide d'une enveloppe préaffranchie ou à se connecter sur Internet pour y répondre (un identifiant personnel et un mot de passe étaient indiqués dans le courrier). Une procédure de suivi des retours avait été mise en place de façon à pouvoir relancer les personnes qui n'avaient pas répondu. Deux relances étaient prévues, l'une téléphonique (par l'enquêtrice ou l'enquêteur), huit jours après la remise du questionnaire, l'autre par courrier (accompagné de nouveau d'un questionnaire et des identifiants personnels) au bout de 15 jours. En définitive, 3 216 personnes ont répondu au questionnaire « conjoint », dont un tiers par Internet.

La figure 2 récapitule les différentes configurations ayant conduit à la participation des conjoint-e-s. Le taux brut de participation a atteint 57 %. Celle-ci s'est révélée nettement plus élevée lorsque le questionnaire était remis en main propre par l'enquêtrice ou l'enquêteur (72 % contre 47 % dans le cas contraire). Elle a été bien moindre lorsque l'entretien principal s'était déroulé par téléphone (le contact direct avec le ou la conjoint-e étant alors moins aisé), mais aussi dans des situations conjugales spécifiques (sentiment amoureux en

(14) Test du Chi² en statistique descriptive et régression logistique contrôlant le mode de collecte (téléphone ou face-à-face), l'âge et le niveau de diplôme.

Figure 2. Différentes configurations ayant conduit à la participation au volet « Conjoint » de l'enquête Épic



Source : Épic (Ined-Insee, 2013-2014).

déclin depuis le début de la relation, organisation conjugale indépendante, par exemple) et, surtout, lorsque la personne était en relation non cohabitante (Régnier-Loilier *et al.*, 2014). Ce faible taux de participation des conjoint-e-s non cohabitants (24 %) a conduit *in fine* à ne pas les retenir dans la base de données du volet « conjoint ». Seuls les 3 005 questionnaires recueillis auprès des conjoint-e-s cohabitants ont été conservés.

Le calcul de la pondération du volet « conjoint » a été réalisé en deux étapes : dans un premier temps, correction de la non-réponse totale à partir des nombreuses informations collectées dans le volet « principal » de l'enquête puis, dans un second temps, calage sur les mêmes marges que celles retenues pour le volet « principal » de l'enquête. La variable de pondération du volet « conjoint » ne rend pas pour autant les données représentatives des couples en France (document annexe A.2).

Conclusion

Les choix scientifiques et méthodologiques qui ont guidé l'Étude des parcours individuels et conjugaux ne sont pas, comme dans toute enquête de ce type, sans limites. Certaines ont trait au champ retenu. Compte tenu des objectifs, contenant une dimension rétrospective forte, mais aussi de contraintes budgétaires, celui-ci a été resserré (26-65 ans). Ce faisant, Épic ne permet pas d'étudier la séparation et la (re)mise en couple à des âges plus avancés, alors qu'elles revêtent des spécificités mentionnées par Vincent Caradec (1996). Ce sujet mériterait probablement une enquête spécifique, articulant de manière détaillée les enjeux liés à l'arrêt de la vie professionnelle et à l'éventuelle

redéfinition des relations conjugales, familiales et intergénérationnelles dans ce contexte. De même, en raison de l'âge plancher des 26 ans, il n'est pas possible d'étudier l'entrée en relation et la mise en couple des jeunes dans les années 2010. Pourtant, celles-ci connaissent des transformations importantes. La désynchronisation entre le début de la vie sexuelle, celui de la vie en couple et l'arrivée d'enfants n'a cessé de se renforcer depuis plusieurs décennies au profit de l'apparition de relations plus ou moins inédites : cohabitations de courtes durées, relations amoureuses non cohabitantes, « polyamour » (consistant en la remise en question explicite d'une monogamie exclusive), rencontres issues de l'utilisation d'applications géolocalisées, déclaration croissante de rapports avec des personnes de même sexe, etc. Là encore, ces transformations sont de nature à justifier la réalisation d'une enquête focalisée sur des classes d'âges plus jeunes et s'inscrivant à la fois dans le prolongement des enquêtes sur les comportements sexuels et la formation des couples. De fait, une équipe de chercheurs de l'Ined s'est engagée dans la préparation d'une étude nationale sur la vie affective et sexuelle des jeunes.

Toute enquête est faite de choix. Les innovations présentées dans cet article (l'élaboration d'un historique des relations amoureuses importantes en intégrant des questionnements sur la séparation et la vie hors couple, l'approfondissement de certaines thématiques privilégiées comme Internet, le pacs, les relations amoureuses non cohabitantes) et le souhait de reconduire des questionnements sur le processus de formation des couples, l'importance des critères de jugements amoureux ou encore la mise en scène du mariage ont conduit à mettre en retrait d'autres aspects. Tel est notamment le cas de certaines dimensions économiques ou juridiques de la formation des couples (Qui met ses ressources en commun ? Lesquelles ? À partir de quand ?). Celles-ci peuvent être plus ou moins abordées par d'autres dispositifs tels que l'enquête Emploi du temps de l'Insee et son module « décisions dans les couples » (2009-2010), les données fiscales ou encore l'enquête Patrimoine (Frémaux et Leturcq, 2013).

Entre renouvellement thématique et inscription dans la filiation de deux enquêtes déjà réalisées sur le sujet, l'Étude des parcours individuels et conjugaux apporte un regard novateur sur la formation des couples contemporains. Elle crée aussi les conditions d'une analyse historique, les couples étudiés par Alain Girard dans *Le choix du conjoint*, puis par Michel Bozon et François Héran avec *La formation des couples*, s'étant formés entre 1914 et 1983. Avec l'enquête Épic, c'est un siècle de formation des couples en France qui peut ainsi être étudié.

Remerciements : L'enquête Étude des parcours individuels et conjugaux a été réalisée par l'Ined et l'Insee. Nous adressons nos sincères remerciements à Jean-Luc Dedenon et Tania Gluminski (Insee, DR de Nancy) pour leur implication sans faille dans ce projet, aux équipes de l'Ined et de l'Insee qui nous ont accompagnés jusqu'à son terme, ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui nous ont accordé leur confiance et donné de leur temps pour répondre au questionnaire et participer aux entretiens qualitatifs qui

ont suivi. Épic a bénéficié du soutien financier de l'Agence nationale de la recherche (Projet CECHIC, Corpus pour l'étude de cent ans d'histoire du couple en France, référence ANR-12-CORP-0016-01), de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), et du Laboratoire d'excellence iPOPs (individus, populations, sociétés). Nous remercions Géraldine Vivier (Ined) pour sa relecture et ses conseils.



ANNEXES

Quelques précisions concernant l'exploitation des données d'Épic méritent d'être apportées, du fait que l'enquête possède une forte composante rétrospective⁽¹⁵⁾. À partir de ce type de données, il peut être tentant de chercher à étudier l'évolution de certains comportements au fil des générations ou encore de quantifier le nombre de couples selon leurs caractéristiques. Ce type d'études est envisageable, mais au prix de certaines précautions. En premier lieu, Épic étant une enquête transversale, cela pose la question de savoir jusqu'où il est possible de remonter dans les générations pour suivre des évolutions (document annexe A.1). En second lieu, l'unité d'observation de l'enquête étant l'individu et non le couple, le dénombrement des couples nécessite une pondération adaptée (document annexe A.2).

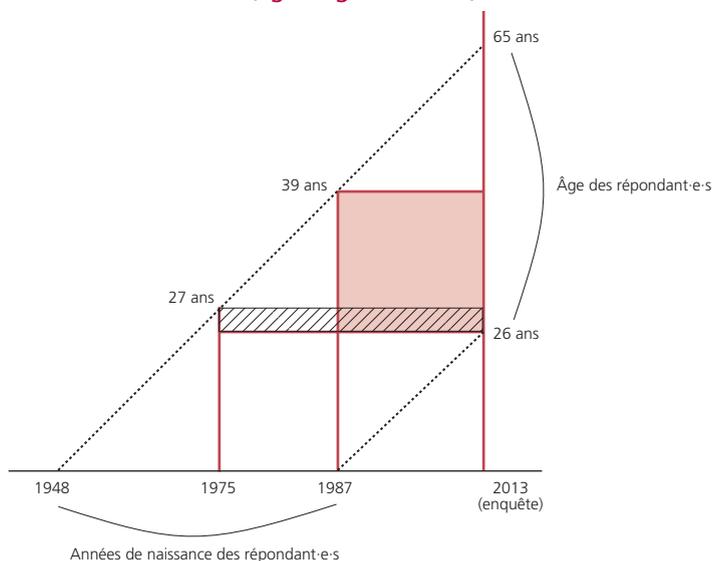
(15) Nous remercions Vianney Costemalle (Insee) pour avoir explicité les deux aspects qui suivent.

Document A.1. Jusqu'où peut-on remonter dans le passé avec les données rétrospectives d'Épic ?

Afin de suivre des évolutions dans le temps, on peut regarder la valeur d'un indicateur sur plusieurs années consécutives. Toutefois, il n'est pas possible de calculer des indicateurs pour des années trop éloignées de l'enquête. La figure A.1 représente un diagramme de Lexis avec, en abscisses, le temps, en ordonnées, l'âge des personnes. En 2013, année de l'enquête, les femmes et hommes de l'enquête (né-e-s entre 1948 et 1987) sont âgé-e-s de 26 à 65 ans. Ces individus avaient, au plus, 39 ans en 1987, et, au plus, 27 ans en 1975. Ainsi, plus on remonte dans le passé, plus la population observée est jeune, avec un effet de troncature à droite.

Prenons pour exemple l'évolution entre 1987 et 2013 de la proportion de personnes qui n'ont jamais vécu en couple. À l'aide des questions rétrospectives, on peut calculer à chaque âge si la personne avait ou non déjà vécu en couple. Il est possible de calculer en 2013 –date de l'enquête– la proportion de personnes n'ayant jamais vécu en couple parmi les 26-65 ans. On peut également calculer cette proportion en 1987, mais ce sera alors sur un champ beaucoup plus restreint, les personnes étant alors âgées de 0 à 39 ans. Pour comparer des prévalences à différentes dates, il est donc essentiel de les calculer sur un même champ afin d'éviter un biais dû à l'âge des répondant-e-s. Dans notre exemple, il est seulement possible de suivre l'évolution entre 1987 et 2013 de la proportion des personnes qui n'ont jamais vécu en couple parmi les personnes âgées de 26 à 39 ans (figure A.1, carré rose). De même, si l'on veut suivre cette évolution depuis 1975, il faudra alors se contenter de décrire la population âgée de 26 à 27 ans (figure A.1, rectangle hachuré).

Figure A.1. Diagramme de Lexis pour les répondant-e-s à l'enquête Épic (âge et générations)



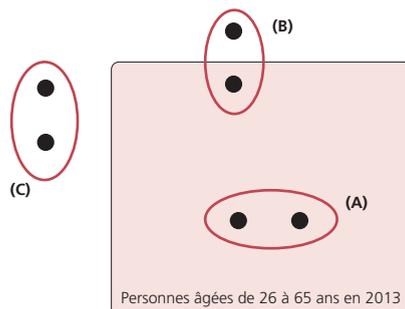
Document A.2. Comment dénombrer les couples ?

La pondération de l'enquête est individuelle. Un couple étant formé de deux personnes, il faut qu'au moins une des personnes du couple soit dans le champ de l'enquête (c'est-à-dire qu'elle ait entre 26 et 65 ans) afin qu'il soit pris en compte. Ainsi, dans l'ensemble des couples décrits par les répondant-e-s d'Épic, au moins l'un des membres a entre 26 et 65 ans. Certains couples sont donc potentiellement décrits deux fois, si les deux partenaires appartiennent au champ de l'enquête. D'autres ne sont décrits qu'une seule fois, dans le cas où seulement un partenaire correspond à ce champ. Enfin, certains couples ne sont pas inclus dans cette enquête. Afin de donner des indicateurs sur les couples, il conviendra de prendre cela en compte et de modifier la pondération en conséquence.

Par exemple, si l'on souhaite calculer le nombre de couples en France métropolitaine en 2013, on ne peut connaître que le nombre de couples dont au moins un membre figure dans le champ de l'enquête. Sur la figure A.2, le couple (A) est compté deux fois car chaque partenaire se trouve dans le champ ; il convient donc de diviser la pondération de l'individu qui a décrit ce couple par deux. Dans le couple (B), l'un des partenaires est inclus dans le champ et l'autre non ; on garde alors la pondération individuelle de celui ou celle qui décrit ce couple. Le couple (C), quant à lui, a échappé à l'observation (hors champ, aucun membre du couple n'ayant entre 26 et 65 ans) et ne sera donc pas comptabilisé.

Le calcul d'une pondération au niveau « couple » nécessite de savoir si le conjoint ou la conjointe de la personne qui répond à l'enquête principale appartient au champ considéré ou non. Dans l'exemple décrit ici, on compte 21,6 millions de personnes dans le cas (A) (en couple cohabitant avec une personne âgée de 26 à 65 ans) et 1,9 million de personnes dans le cas (B) (en couple cohabitant avec une personne qui a moins de 26 ans ou plus de 65 ans). Il y a donc 23,5 millions de personnes de 26 à 65 ans qui vivent en couple cohabitant en 2013. Quant aux couples dont au moins un des partenaires a entre 26 et 65 ans, ils sont 12,7 millions (21,6 millions/2 + 1,9 million).

Figure A.2. Inclusion des couples dans le champ de l'enquête



Note : (A) Chaque membre du couple se trouve dans le champ de l'enquête.

(B) L'un des membres est inclus dans le champ et l'autre non.

(C) Le couple est hors champ, aucun des membres n'ayant entre 26 et 65 ans.



RÉFÉRENCES

- BAJOS N., SPIRA A., 1991, Analyse des comportements sexuels en France (ACSF), *Sciences sociales et santé*, 9(4), p. 57-68.
- BEAUJOUAN É., 2016, Fréquence des désaccords, satisfaction dans le couple et séparation, in Régnier-Loilier A. (dir.), *Parcours de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined, Grandes enquêtes, p. 137-160.
- BEAUJOUAN É., RÉGNIER-LOILIER A., VILLENEUVE-GOKALP C., 2009, Ni seuls, ni en couple. Les relations amoureuses non cohabitantes, in Régnier-Loilier A. (dir.), *Portraits de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined, Grandes enquêtes, p. 87-112.
- BÉJIN A., 1993, La masturbation féminine en France. Un exemple d'estimation et d'analyse de la sous-déclaration d'une pratique, *Population*, 48(5), p. 1437-1450.
- BELTZER N. et BOZON M., 2006, La vie sexuelle après une rupture conjugale. Les femmes et la contrainte de l'âge, *Population*, 61(4), p. 535-551.
- BERGSTRÖM M., 2011, La toile des sites de rencontres en France. Topographie d'un nouvel espace social en ligne, *Réseaux*, 166(2), p. 225-260.
- BERGSTRÖM M., 2016, Sites de rencontres : qui les utilise en France ? Qui y trouve son conjoint ?, *Population et sociétés*, n° 530.
- BOZON M., 1991, La nouvelle place de la sexualité dans la constitution du couple, *Sciences sociales et santé*, 9(4), p. 69-88.
- BOZON M., HÉRAN F., 2006, *La formation du couple*, Paris, La Découverte.
- BOZON M., RAULT W., 2013, Où rencontre-t-on son premier partenaire sexuel et son premier conjoint ?, *Population et sociétés*, n° 496.
- BRETON D., PRIOUX F., 2009, Observer la situation et l'histoire familiale des enfants, in Régnier-Loilier A. (dir.), *Portraits de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined, Grandes enquêtes, p. 143-168.
- BRETON D., BARBIERI M., D'ALBIS H., MAZUY M., 2018, L'évolution démographique récente de la France. Naissances, décès, unions et migrations – à chacun sa saison, *Population*, 73(4), p. 623-692.
- CARADEC V., 1996, *Le couple à l'heure de la retraite*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Le sens social.
- CASSAN F., MAZUY M., CLANCHÉ F., 2001, Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes, *Insee première*, n° 797.
- CHARDON O., VIVAS É., 2009, Les familles recomposées : entre familles traditionnelles et familles monoparentales, Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales, Document de travail n° F2009/04.
- DAGUET F., NIEL X., 2010, Vivre en couple : la proportion de jeunes en couple se stabilise, *Insee première*, n° 1281.
- FLAHAULT E., 2009, *Une vie à soi. Nouvelles formes de solitude au féminin*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Le Sens social.
- FRÉMEAUX N., LETURCQ M., 2013, Plus ou moins mariés : l'évolution du mariage et des régimes matrimoniaux en France, *Économie et statistique*, n° 462-463, p.125-151.
- GIRARD A., 1964, *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, Paris, Ined, Cahier n° 44.

- GROUPE DE RÉFLEXION SUR L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE (GRAB)**, 2006, *États flous et trajectoires complexes. Observation, modélisation, interprétation*, Paris, Ined, Méthodes et savoirs.
- KAUFMANN J.-C.**, 1999, *La femme seule et le Prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Paris, Nathan, Essais et recherches.
- LE COLLECTIF ONZE**, 2013, *Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales*, Paris, Odile Jacob.
- MAILLOCHON F.**, 2016, *La passion du mariage*, Paris, PUF, Le lien social.
- MARTIN C., CHERLIN A., CROSS-BARNET C.**, 2011, Living Together Apart : vivre ensemble séparés. Une comparaison France-États-Unis, *Population*, 66(3-4), p. 647-670.
- RAULT W.**, 2009, *L'invention du PACS. Pratiques et symboliques d'une nouvelle forme d'union*, Paris, Presses de Sciences Po.
- RAULT W.**, 2018, Les fiançailles au début du XXI^e siècle. Entre survivance et renouveau, *Recherches familiales*, 15(1), p. 27-40.
- RAULT W., LAMBERT C., RÉGNIER-LOILIER A.**, 2014, D'une sensibilité à l'autre. Les questions « sensibles » au sens de la loi Informatique et libertés le sont-elles pour les enquêtés-e-s ? Présentation lors du 8^e Colloque francophone sur les sondages (Société française de statistique), Université de Bourgogne, Dijon (Côte-d'Or), 18-20 novembre 2014.
- RAULT W., RÉGNIER-LOILIER A.**, 2015, La première vie en couple. Évolutions récentes, *Population et sociétés*, n° 521.
- RAULT W., RÉGNIER-LOILIER A.**, 2016, Un indicateur de spontanéité des réponses a-t-il un sens ? L'exemple de l'enquête Étude des parcours individuels et conjugaux (Ined-Insee, 2014), présentation lors du 9^e Colloque francophone sur les sondages (Société française de statistique), Université du Québec en Outaouais, Gatineau (Canada), 11-14 octobre 2016.
- RÉGNIER-LOILIER A.**, 2007, Conditions de passation et biais occasionnés par la présence d'un tiers sur les réponses obtenues à l'enquête Érfi, *Économie et statistique*, n° 407, p. 27-50.
- RÉGNIER-LOILIER A., RAULT W.**, 2016, Raconter son histoire amoureuse. Quel effet de la présence du conjoint durant l'entretien ? Présentation lors du 9^e Colloque francophone sur les sondages (Société française de statistique), Université du Québec en Outaouais, Gatineau (Canada), 11-14 octobre 2016.
- RÉGNIER-LOILIER A., CHARRANCE G., RAULT W.**, 2014, Interroger les deux membres du couple : les déterminants de la participation au volet « conjoint » de l'enquête Épic, Présentation lors du 8^e Colloque francophone sur les sondages (Société française de statistique), Université de Bourgogne, Dijon (Côte-d'Or), 18-20 novembre 2014.
- ROUSSEL L.**, 1978, La cohabitation juvénile en France, *Population*, 33(1), p. 15-42.
- SINGLY (DE) F.**, 2011, *Séparée. Vivre l'expérience de la rupture*, Paris, Armand Colin, Individu et société.
- TOULEMON L.**, 2008, Entre le premier rapport sexuel et la première union : des jeunesses encore différentes pour les femmes et pour les hommes, in Bajos N., Bozon M. (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, p. 163-195.
- VANDERSCHULDEN M.**, 2006, Les ruptures d'unions : plus fréquentes, mais pas plus précoces, *Insee première*, n° 1107.

Wilfried RAULT, Arnaud RÉGNIER-LOILIER • ÉTUDIER LES PARCOURS INDIVIDUELS ET CONJUGAUX EN FRANCE. ENJEUX SCIENTIFIQUES ET CHOIX MÉTHODOLOGIQUES DE L'ENQUÊTE ÉPIC

Pourquoi et comment réaliser une nouvelle enquête sur la formation des couples en France au début du XXI^e siècle? Cet article présente les principaux fondements de l'Étude des parcours individuels et conjugaux (Épic, Ined-Insee, 2013-2014), troisième enquête française sur la formation des couples après Le choix du conjoint (Ined, 1959) et La formation des couples (Ined, 1983-1984). Plusieurs objectifs ont guidé sa réalisation : saisir la diversité des formes de la conjugalité à partir d'une définition plus ouverte du couple, rendre compte des trajectoires individuelles et conjugales grâce à un questionnement rétrospectif, étudier le fait de ne pas être en couple ou encore mettre au jour le caractère processuel de la séparation. Cette enquête aborde également des phénomènes intervenus depuis trois décennies : la création du pacs, la reconnaissance des unions de même sexe, l'essor des rencontres en ligne, etc. L'article revient ensuite sur la « fabrication » de l'enquête, des choix méthodologiques (champ, dimensionnement de l'échantillon, mode de passation) à la mise en œuvre pratique de la collecte sur le terrain (nombre d'enquêteurs, taux de participation, représentativité).

Wilfried RAULT, Arnaud RÉGNIER-LOILIER • STUDYING INDIVIDUAL AND CONJUGAL TRAJECTORIES IN FRANCE: SCIENTIFIC AND METHODOLOGICAL CHOICES IN THE EPIC SURVEY

Why should we perform a new survey on couple formation in France at the beginning of the 21st century? And how should it be conducted? This article presents the foundations of the EPIC survey on individual and conjugal trajectories (Étude des parcours individuels et conjugaux, INED-INSEE, 2013–2014), which is the third major French survey on couple formation following one on the choice of a spouse (Le choix du conjoint, 1959) and another on couple formation (La formation des couples, 1983–1984). It was designed to fulfil several objectives: capture the diverse forms of conjugality in light of renewed definitions of what constitutes a couple; characterize individual and conjugal trajectories through a retrospective approach; study the factors associated with not having a partner; and shed light on separation as a process. The survey also explored phenomena that have arisen in the last three decades: the creation of the PACS (civil union), the recognition of same-sex unions, and the rise of online dating. The article then presents the making of the survey, from methodological choices (coverage, sample sizes, and administration) to the practical aspects of data collection in the field (number of interviewers, participation rate, and representativeness).

Wilfried RAULT, Arnaud RÉGNIER-LOILIER • ESTUDIAR LAS TRAYECTORIAS INDIVIDUALES Y CONYUGALES EN FRANCIA. OBJETIVOS CIENTÍFICOS Y OPCIONES METODOLÓGICAS DE LA ENCUESTA ÉPIC.

¿Por qué y cómo realizar una nueva encuesta sobre la formación de las parejas en Francia a principios del siglo XXI? Este artículo presenta los principales fundamentos de la encuesta EPIC Estudio de las trayectorias individuales y conyugales (Étude des parcours individuels et conjugaux, Ined-Insee, 2013-2014), tercera encuesta francesa sobre la formación de las parejas después de Le choix du conjoint (1959) y La formation des couples (1983-1984). Varios objetivos han guiado su realización: aprehender la diversidad de formas de la conyugalidad a partir de una definición renovada de la pareja, dar cuenta de las trayectorias individuales y conyugales gracias a un cuestionamiento retrospectivo, estudiar el hecho de no estar en pareja o todavía poner en evidencia el proceso de la separación. Esta encuesta aborda igualmente acontecimientos intervenidos en las últimas tres décadas: la creación del Pacs, el reconocimiento de las uniones de personas del mismo sexo, el auge de las citas online, etc. El artículo trata a continuación de la "fabricación" de la encuesta, desde las opciones metodológicas (campo, dimensión de la muestra, modo de administración) hasta la puesta en práctica de la colecta sobre el terreno (número de encuestadores, tasa de participación, representatividad).

Mots clés : Épic, enquête, formation des couples, conjugalité, séparation, méthodologie, France

Keywords: EPIC, survey, couple formation, conjugality, separation, methodology, France